



MOTION CONTRE LA CASSE DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Motion présentée par le Groupe « PS et Apparentés », le Groupe « Gironde Avenir » et le Groupe « EELV-Génération.s »

Si le maintien des services publics de proximité n'est pas un défi nouveau, on ne peut aujourd'hui que déplorer l'écart entre les revendications de terrain, exprimées par les citoyens et les élus locaux, et les récentes annonces de l'État.

A la convergence des enjeux de justice et d'égalité territoriale, dans les « cahiers de doléances et de propositions » issus du Grand Débat en 2019, nos concitoyens ont exprimé leur besoin de disposer de services publics au plus près de leur lieu de vie.

En Gironde, à l'initiative du Département, cette volonté de défendre les services publics de proximité avait déjà été portée avec force le 13 octobre 2018 lors du rassemblement « Défendons Nos Territoires » qui a réuni plus de 600 élus locaux de tous bords politiques, responsables associatifs et bénévoles, citoyennes et citoyens.

Loin de l'ambition du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), co-élaboré par le Département et l'État, ce dernier semble poursuivre à bas bruit le retrait progressif de ses services dans les territoires, en particulier dans les secteurs ruraux et les quartiers populaires.

Encore récemment, le redécoupage territorial des services des impôts et les annonces de suppressions de postes et de fermetures de bureaux de poste font craindre aux élus locaux ainsi qu'aux agents et leurs représentants, une remise en cause de la proximité et une baisse de la qualité du service rendu aux Girondines et Girondins.

Considérant que le redécoupage territorial des services des impôts, dont la mise en place doit être effective d'ici 2022, se traduira par une suppression de 300 postes sur les 2 000 agents de la Direction Générale des Finances Publiques dans les trois ans, et par une fermeture d'une vingtaine de trésoreries sur l'ensemble du territoire girondin.

Considérant que les annonces récentes de la Direction de La Poste – se traduisant en Gironde par le non remplacement dès cette année de 90 postes et par la fermeture de 20 à 30 bureaux de poste, essentiellement en milieu rural – ne permettra plus de garantir un service universel du courrier et une accessibilité bancaire sur l'ensemble du territoire national.

Considérant que les solutions alternatives proposées pour ces deux services publics relevant de l'État, comme l'ouverture de points d'accueil au public au sein des Espaces France Services, des mairies ou d'associations, ne permettront pas de garantir le même niveau de technicité et de qualité de service aux Girondines et Girondins.

Les élu.e.s du Département de la Gironde :

Réaffirment leur engagement à œuvrer en faveur de la présence de services publics de proximité et accessibles à toutes et tous sur l'ensemble de la Gironde, qui sont les garants de l'équité territoriale et du maintien du lien social.

S'opposent au désengagement de l'Etat et au retrait de ses services, en particulier dans les territoires ruraux et les quartiers populaires, et expriment leur soutien aux agents des impôts et de La Poste ainsi qu'à leurs représentants syndicaux qui se mobilisent aujourd'hui contre ces décisions.

Demandent à l'Etat de tenir les engagements qu'il a pris dans le cadre du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), visant à corriger les inégalités territoriales d'accès à l'offre de services.

Proposent un développement desdits services dans un souci de revitalisation des secteurs les moins peuplés de Gironde et d'un développement économique homogène sur l'ensemble du territoire girondin.